L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 3 JUIN 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 3 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, à son entrepot, No 38 de la rue Royale. Meubles, ustensiles de cuisine, linge et divers articles.

Par O. Valeton, par ordre du consul d'Italie, la barque Maria Mercede, ses agrès et apparaux, telle qu'elle se trouve maintenant à son mouillage au poteau No 1ᵉ, en face de la rue des Ursulines.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—bottes et souliers.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres,—marchandises sèches, et "notions."

Vente à l'encan de revenus de marché.—La vente des revenus du nouveau marché de la rue Seconde, pour cinq ans, aux enchères publiques, par MM. Nash et Hodgson, encanteurs, samedi prochain est digne d'appeler l'attention des capitalistes et d'autres. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.

Mercredi, 3 Juin.
SALLE GRUNEWALD.—Grand Concert.

La réaction contre le nègre.

La réaction que nous avons signalée dans l'opinion publique au Nord contre la domination nègre, continue sa marche. On peut dire que le vote par le Sénat du bill des droits civils a provoqué une explosion d'opposition dans le camp républicain lui-même et quantité de journaux de ce parti ont saisi cette occasion pour exprimer des opinions tout à fait défavorables à la continuation de la domination nègre dans les Etats du Sud. Ces journaux trouvent non seulement que la nation a assez fait pour ceux qu'elle a émancipés, qu'elle a transformés en citoyens, qu'elle a comblés de protection et de privilèges et qu'elle a traités en véritables enfants gâtés, mais encore qu'il est temps d'exiger quelque chose de ces pupilles dont les prétentions sont devenues gênantes et l'immixtion dans les affaires publiques dangereuse.

Le Congrès a déjà voté un bill qui exige que les jurés dans les Cours des Etats-Unis sachent lire et écrire l'anglais, ce qui exclut d'emblée les dix neuf vingtièmes des affranchis. C'est là une condition très sage et il a fallu la passion politique et l'esprit de parti qui ont inspiré toutes les mesures de la majorité à la suite de la guerre pour que cette condition de savoir lire et écrire n'ait pas été imposée aux nouveaux citoyens, non seulement pour le service du juri mais encore pour l'exercice des droits politiques qui leur étaient conférés.

On suggère que cette condition soit exigée de tous les électeurs dans les Etats du Sud, comme elle l'est dans le Massachusetts. C'est très bien pour les Etats où la population blanche a regagné l'ascendant, comme la Virginie, la Georgie et le Texas.

Mais là où l'élément noir domine absolument comme dans la Caroline du Sud on ne peut espérer que cet élément s'éliminera lui-même par une législation de ce genre, et le remède ne peut venir que de la source qui a été l'auteur du mal, c'est à dire du Congrès, lorsque la majorité y sera rendue au parti qui est resté fidèle à la Constitution des Etats-Unis.

En Louisiane, avant de songer à établir des restrictions au suffrage nègre, il nous faut travailler à le combattre et à le vaincre tel qu'il est, armé de la puissance du nombre, appuyé sur une législation faite exclusivement à son profit et soutenu par des pratiques frauduleuses que les autorités exécutives et judiciaires ne sont que trop disposées à encourager.

La tâche est ardue, mais nous sommes encouragés à la poursuivre par la certitude du succès final, car il n'y a guère à se tromper sur les symptômes qui se manifestent dans toutes les parties de l'Union. Le règne de la vénalité et de la corruption basée sur l'ignorance ne saurait être de longue durée. En voyant ce que le régime nègre, établi par la reconstruction, a fait des Etats du Sud jadis si riches et si prospères, les américains commencent à rougir de ce résultat et à s'inquiéter des conséquences que peut avoir pour le pays tout entier la continuation d'un pareil état de choses.

Nous n'avons donc qu'à maintenir notre terrain et à poursuivre avec persévérance une lutte dans laquelle nous avons eu contre nous toute l'influence du gouvernement central et tous les désavantages résultant de notre isolement, mais dans la continuation de laquelle nous serons soutenus par le sentiment général de la nation et par la confiance d'un appui efficace dans un délai rapproché.

Une comédie mal jouée.

Le bail de la maison d'Etat.

La comédie jouée par M. Kellogg dans l'affaire de la location de l'Hôtel St-Louis, comme maison d'Etat, est tellement transparente que personne ne pourra s'y tromper.

Les gens naïfs croyaient que la décision du juge Hawkins—un fin compère de M. Kellogg celui-là—allait mettre fin à la spéculation de l'Hôtel St-Louis, et ils plaignaient déjà les pauvres diables de propriétaires du voisinage qui, suivant le mouvement, avaient fait des frais pour transformer leurs immeubles en cafés. Ils connaissaient bien peu la clique; elle a dévoilé hier son jeu dans une correspondance entre M. Benham, président de l'association qui a acheté l'Hôtel St-Louis et l'illustre Kellogg. Voici cette curieuse correspondance.

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1874.

A l'Hon. W. P. Kellogg, etc.

Monsieur—Au mois de mars dernier, l'honorable C. C. Antoine, lieutenant-gouverneur, et l'honorable C. W. Lowell, président, deux des commissaires désignés par la loi No. 59 de 1874, pour louer une bâtisse pour l'usage des fonctionnaires d'Etat, ont loué du N. O. Building Association, pour une période d'années, la bâtisse connue sous le nom d'Hôtel St-Louis, comme maison d'Etat. La Cour Supérieure de District, cependant, a depuis déclaré la section de la loi dont il s'agit invalide et le bail nul. Croyant qu'il est de l'intérêt de l'Etat de louer cette bâtisse pour maison d'Etat, l'Association, ayant dépensé une grosse somme d'argent dans le but d'arranger la bâtisse pour la convenance des officiers d'Etat, nous vous prions respectueusement de fixer les conditions auxquelles vous et les autres membres du bureau, seriez disposés à louer la bâtisse pour l'objet indiqué.

Respectueusement,

GEO. C. BENHAM,
Président du N. O. Building Association.

A l'hon. Geo. C. Benham, président etc.

Monsieur : J'ai reçu votre communication du 1er juin, portant que etc.

En réponse, je dirai que dans le bill des allocations générales de 1874, la somme de 33,000 dollars a été allouée dans le but de louer une bâtisse convenable pour l'accommodation des officiers d'Etat et que le gouverneur, le lieutenant gouverneur et l'orateur ont été autorisés à louer la dite bâtisse. Dans mon opinion, le pouvoir de ce bureau ainsi constitué, était limité à la location d'une bâtisse convenable pour les officiers d'Etat, pour l'année courante, c'est-à-dire 1874, pour laquelle l'allocation de $33,000 a été faite. Je suis disposé à m'unir aux autres membres du Bureau pour louer la bâtisse de l'Hôtel St-Louis, pour l'accommodation des officiers d'Etat, pour le reste de la présente année, au taux prescrit dans l'allocation précitée, savoir: $33,000, MOINS le montant dépensé depuis le 1er janvier 1874 pour le loyer des bureaux actuellement occupés par les officiers d'Etat jusqu'au moment où ils les quitteront, laissant à la législature à décider la continuation de la location de la bâtisse après la présente année, ou de l'acquisition de la dite bâtisse à des conditions équitables et économiques.

Cette offre, avec le concours des autres membres de la commission, est faite à la condition que les travaux de l'Hôtel St. Louis seront poursuivis jusqu'à ce que la bâtisse soit suffisamment transformée pour loger tous les officiers de l'Etat qui sont maintenant éparpillés dans différentes parties de la ville, dans des logements désagréables et peu commodes.

Si vous vous décidez à louer la bâtisse à l'Etat à ces conditions, j'espère que vous ferez connaître votre consentement et que vous mettrez la bâtisse au service de l'Etat aussitôt que possible.

Respectueusement,

W. P. KELLOGG.

On comprend que M. Benham ne se l'est pas fait dire deux fois. C'était, d'ailleurs, chose entendue depuis longtemps et le *Times* et le *Picayune* annoncent, en publiant les deux lettres, que le bail est signé et que, dans quelques jours, la prise de possession aura lieu.

Il avait été déjà dit, avant les procédures intentées par M. Field, que le bail était réduit à $33,000 par an. M. Kellogg vient de trouver le moyen de le fixer à $32,000 pour six mois et demi. En effet, au lieu de proposer de déduire du chiffre de $33,000 le prorata pour les cinq mois et demi du 1er. janvier au 15 juin, ce qui eût laissé un loyer de $20,666 environ pour la fin de l'année, M. Kellogg offre de payer la somme de $33,000, moins les sommes déjà dépensées pour les divers bureaux. Or, ces sommes s'élèvent à un peu plus de $12,000 par an, d'après le rapport de l'auditeur; mettons $6000 pour cinq mois et demi.

L'Etat paiera donc pour le loyer de l'hôtel St-Louis du 15 juin au 31 décembre la somme de $32,000, ce qui ferait plus de $55,000 par an. On avouera que c'est là une singulière économie.

D'un autre côté, une fois la maison d'Etat bien installée dans l'Hôtel St-Louis, on comprend que la Législature aura facilement la main forcée pour acheter la bâtisse de l'Association au prix qu'il plaira aux intéressés de fixer.

La spéculation, dans sa conception primitive, était tellement monstrueuse, qu'on a dû y renoncer, mais l'affaire modifiée comme elle l'est, laissera encore une belle marge de bénéfices à M. Benham et à ses associés. Au lieu de $12,000 de loyers l'Etat en paiera $33,000 pour l'année 1874, et on lui fera payer l'Hôtel St-Louis probablement le double du prix auquel la banque des Citoyens l'a vendu.

HOMICIDE A ABBEVILLE.—Une dépêche particulière annonce que P. Fontelieu, ex-membre de la législature, a reçu dimanche soir, une blessure d'arme à feu dans une querelle avec le shérif Shaw à Abbeville. On croyait qu'il en mourrait. Nous n'avons pas d'autres détails.

CONCERT D'ÉTÉ.—La popularité de ces concerts va croissant. Tout le monde sait gré à M. Grunewald de les avoir organisés et d'avoir ainsi procuré aux amateurs de musique une aussi agréable distraction pendant la saison des chaleurs. Nous n'avons maintenant rien à envier à New-York. Les rafraichissements se prennent, dans la salle même, sur de petites tables placées devant les consommateurs, qui peuvent de cette manière écouter la musique des grands maîtres tout en savourant à l'aise une crème ou un sorbet.

Voici le programme du septième concert qui a lieu ce soir :

Grande marche d'inauguration	R. Meyer.
Ouverture de Fra Diavolo	Auber.
Aire de Nabuco	Verdi
Valse "Dorf Schwalben"	Strauss.
Ouverture de Stradella	Flotow.
Cavatine de Lucie	Donizetti.
Variations sur Bonne Nuit	Kucken.
Mlle E. C. Fairex.	
Potpourri de Zampa	Herold
Wayside Flowers, valse	
Minna Polka, Valse,	

Il y aura samedi, 6 juin, à midi, à la demande générale, une grande matinée extra.

STEAMER PELAYO.—Ce magnifique steamer, un des plus beaux qui soient jamais venus à la Nouvelle-Orléans, partira pour Liverpool dimanche prochain, à six heures du matin. C'est le pionnier de la ligne qui doit faire un service régulier entre la Nouvelle-Orléans et le Havre. Les voyageurs se rendant en Europe ne sauraient prendre un meilleur navire commandé par de plus habiles officiers. Il reste, encore quelques cabines dont le consignataire, M. F. Ingate, 14 Union, peut disposer.

GRAND RABAIS.—Nous signalons une grande réduction de prix au magasin de M. B. Sembre, sur les chemises et articles de lingerie pour messieurs, articles pour dames, tels que corsets français, vraies guipures, ganterie, mercerie, articles de bains de mer, hamacs, voitures d'enfants, etc., etc.

Une visite à ce magasin, situé au coin des rues Royale et St. Louis, convaincra les acheteurs de la modicité de ses prix.

BILLET GAGNANT.—M. Alcide Beauregard, rue Bienville No. 160, certifie, ainsi qu'on le verra dans une notice insérée, plus loin et signée de lui, qu'ayant acheté pour 25 cents au bureau de J. J. Libano, rue Royale 85, le quart du billet de combinaison 51, 59, 69, de la classe 129 de la loterie de la Louisiane, qui a gagné le prix capital de $6,000 au grand tirage de lundi, 1er juin 1874, le montant de la dite portion lui a été payé immédiatement et sur présentation au bureau de la compagnie.

Au *Cincinnati Beer Saloon*, No 32 rue Royale, les liqueurs sont toutes de choix et de qualité supérieure. Quant au *lager*, nous dirons simplement aux consommateurs: Allez et goutez. Après cette dégustation d'épreuve, ils deviendront les habitués de la maison.

LES VUES DE ROCHEFORT.

Le Chicago *Times* du 30 mai publie en français une élucidation de la situation politique en France, par le *grand communiste lui-même*. Les derniers mots sont écrits en anglais et appartiennent au journal de Chicago. Voici cette *élucidation* :

On m'a demandé si le pouvoir que M. MacMahon paraît vouloir s'attribuer pour sept ans nous semble menaçant pour la république. J'ignore, quant à moi, quels peuvent être les projets du président actuel, qui a un pied dans le camp Orléaniste, un autre dans le camp Bonapartiste, et qui regrette sans doute de n'avoir pas un troisième pied pour le risquer dans le camp légitimiste. Mais ce qui nous rassure, nous autres républicains, c'est de voir surgir tous les jours un homme nouveau pour nous déposséder de cette république que nous avons faite. Il n'y aura jamais, selon moi, assez de prétendants en France. Les disputes d'autrefois pratiquaient volontiers la maxime "diviser pour régner." Elle s'est retournée aujourd'hui contre eux, et ce sont les républicains qui règnent sur leurs divisions et leurs déchirements mutuels.

Mac-Mahon, nommé par la droite, est à cette heure attaqué par la droite. Dans cette bataille parlementaire, où il s'est montré juste aussi habile que dans les autres, il a déjà perdu son bras droit, son bras gauche, devrai-je dire, dans la personne du duc de Broglie. Le reste du corps est pris dans l'engrenage, et je ne crois pas nécessaire d'avoir la vue particulièrement longue pour prédire qu'avant trois mois Mac-Mahon pourra s'écrier, comme Ney à Waterloo: "Venez voir comment tombe un maréchal de France."

Mais c'est avec les hommes descendus du pouvoir qu'on fait les prétendants désireux d'y remonter; et après les légitimistes, les orléanistes et les bonapartistes, nous aurons les septennalistes, en attendant qu'un cinquième aspirant vienne se mêler à ce quadrille.

Notre rôle peut donc se borner momentanément à regarder s'agiter ces étonnants bons-hommes, qui croient sincèrement que la nation française a été créée pour leur usage personnel. Laissons-les se démasquer entre eux, et se reprocher l'un à l'autre leur inintelligence ou leurs crimes. Le peuple qui assiste à ces scènes de dissension en fait heureusement son profit, et ce qui en résultera inévitablement c'est la ruine morale et matérielle de ces princes impériaux et royaux, de qui on ne peut même pas dire qu'ils n'ont rien oublié, puisqu'ils n'ont jamais rien su.

S'il y a au monde une chose plus ridicule que la République sans républicains, c'est la monarchie sans monarque.

HENRI ROCHEFORT.

—Sur le boulevard:

—Comme notre confrère A.... se tient voûté. On dirait qu'il est bossu.

—Il veut faire croire qu'il a de l'esprit.

Qui apprécie le fait qu'une grande importance est attachée à cet article qu'on appelle une pilule? On suppose généralement que tout le monde peut les faire, puisque tout le monde peut les prendre. Mais voyez le laboratoire du Dr. J. C. Ayer et vous serez désabusé de cette idée. Ce n'est pas, en effet, une bagatelle que de faire un remède et l'adapter au besoin de millions d'hommes, et de les guérir de leurs maux, de manière que les malades revenus à la santé soient des clients constants dans toutes les zones. Les médecins trouvent qu'il faut de l'habileté pour régler les doses.

Demandez leur si ce n'est pas un problème ardu que d'ajuster une pilule purgative aux nécessités d'innombrables malades, afin d'en faire profiter presque tous. Le laboratoire du Dr Ayer fournit 60,000 doses de ses pilules par jour ou 19 millions par an. Que pensez-vous de cet Esculape? La tête d'un homme qui doit administrer des remèdes à tant de souffrances peut bien blanchir et surtout quand, comme cela est évident ici, tout est fait avec la propreté la plus grande et le soin le plus délicat.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Chambre de Commerce.

La Chambre de commerce, dans sa réunion mensuelle, lundi dernier, s'est occupée de plusieurs questions d'un intérêt général.

M. Bayley, au nom du comité des chemins de fer, a présenté, dans son rapport, l'histoire de la fameuse compagnie de Chattanooga. Créée par une loi de l'Alabama du 24 novembre 1866, avec un capital fictif de 25 millions de dollars, cette compagnie se fit reconnaître par la Législature de la Louisiane en 1868. Depuis, elle changea de nom et obtint diverses allocations, dont le résumé est que l'Etat de la Louisiane a payé $4,245,000 pour le chemin de fer d'ici à Donaldsonville qui a 67 milles de long; or l'allocation ne devait être que de $12,500 par mille ce qui eût fait $837,500 au lieu de $4,245,000. Le rapport dit qu'il serait à désirer que le chemin fût vendu et qu'une autre compagnie fût formée pour le continuer jusqu'au Texas.

Sur la motion de M. Kennard, le comité a été chargé de faire une enquête sur le chemin de fer du Nord de la Louisiane, dans lequel sont ou ont été intéressés MM Ludeling et Ray.

Il résulte d'un rapport lu par M. Higby que le major Howell espère avoir, dans quelques jours, 20 pieds d'eau sur la barre, et qu'une réunion de capitalistes se propose de construire le canal du fort St-Philippe pour $7,500,000 payables après l'achèvement des travaux.

Divers mémoires relatifs aux levées sont référés à un comité spécial composé de MM. Howe, Woodward et Burwell, et le colonel Sandidge est nommé délégué de la Chambre de Commerce à Washington, dans le but d'obtenir l'aide du gouvernement, pour la reconstruction des levées.

A la suite de longues explications personnelles de M. Oglesby, se terminant par une demande d'enquête sur sa conduite au sujet de certaines accusations, la Chambre a adopté une résolution dans laquelle elle déclare que sa confiance en son président n'est pas ébranlée et qu'elle ne croit pas une enquête nécessaire.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

Les prisonniers de la paroisse Grant.

L'examen des témoins de la défense continue.

Le révérend Jacob Johnson, couleur, identifie une lettre de Ward, appelant les nègres aux armes. M. Beckwith s'oppose à ce qu'il reconnaisse cette lettre, qu'il dit être supposée, mais, le juge Woods, par extraordinaire, donne tort à l'avocat de district, qui parait assez surpris.

Henry Boyce, à qui la lettre est montrée, reconnait également l'écriture de Ward, et déclare qu'il a vu ce document accusateur entre les mains de Jacob Johnson, qui lui en avait donné communication.

M. Beckwith persiste à douter de la véracité des deux témoins, mais le juge, lancé dans une bonne voie, ne tient pas compte de ses objections et laisse comprendre qu'il commence à trouver l'avocat de district fatigant.

Il y a mis du temps, franchement, mais, enfin, mieux vaut tard que jamais!

M. B. F. Stewart déclare que la veille du combat de Colfax, il a rencontré M. Cruisbank,—l'un des accusés,—à Alexandrie, et ils sont partis ensemble le lendemain matin pour se rendre dans la paroisse Grant, où une affaire appelait M. Cruisbank.

A trois milles de Colfax, ils ont entendu des coups de fusil qui indiquaient que l'on se battait non loin de l'endroit où ils se trouvaient.

Le témoin s'est arrêté et M. Cruisbank a continué seul sa route, se rendant à Colfax et revenant après trois quarts d'heure d'absence, accompagné de Pinckney Chambers.

M. Beckwith fait subir un long interrogatoire à M. Stewart sur sa vie privée, sur ses habitudes, etc.

L'avocat de district parait décidé à faire rire la galerie aux dépens du témoin, mais M. Stewart donne à entendre au facétieux homme de loi, qu'il n'aime pas la plaisanterie, et M. Beckwith juge prudent de se taire.

M. Whitaker pose quelques questions au colonel-marshal DeKlyne, et désire savoir pourquoi des mandats d'amener n'ont pas été lancés, comme il l'avait demandé, pour faire comparaitre en cour les témoins cités par la défense.

DeKlyne réplique que le député-marshal chargé de remplir cette formalité a été subitement pris de maladie et qu'il n'est pas à pour répondre.

M. Whitaker déclare que c'est là une bien mauvaise excuse, et qu'il est persuadé que les mandats d'amener n'ont jamais été lancés. Il prévient la cour qu'il demandera une investigation plus tard.

Mary Denson, une femme de couleur, a vu les nègres faisant l'exercice à Colfax. Elle a reconnu aussi des robes appartenant à Mme Rutland, portées par des négresses.

Emeline Morse, une autre femme de couleur, et sa fille âgée de quatorze ans, racontent toutes deux le sac de la maison du juge Rutland.

Les voleurs nègres obéissaient à Elie Flowers, Caleb Sadler et Baptiste Elsey qui se trouvaient avec eux.

M. Beckwith hoche la tête d'un air de doute, et déclare qu'il n'est pas croyable qu'un honorable représentant à la Chambre basse de la Législature du Mechanics Institute, comme l'était Flowers, ait pu s'oublier au point de participer à un vol.

On assure, cependant, à M. Beckwith, que le fait est vrai, mais, il ne parait pas convaincu.

Un jeune Africain, du nom de Jones Smith, donne à la cour et aux jurés une haute idée du courage du sieur Ward, chef des émeutiers de Colfax.

Il raconte que ce personnage, a appelé tous les nègres aux armes, et qu'au moment du danger, il a abandonné lâchement son poste, après avoir allumé le brandon de la guerre civile, pour s'enfuir, laissant ses complices, trompés par lui, exposés à de terribles représailles.

Plusieurs témoins, blancs et noirs, sont encore appelés à témoigner, mais leurs dépositions n'ont d'autre importance que de prouver qu'il y avait conspiration de la part des nègres pour chasser les blancs de la paroisse Grant.

La cour s'ajourne à ce matin.

UNE FACHEUSE MEPRISE.

Un citoyen pris pour Bertin.

Depuis que la police a acquis la certitude que Pierre Bertin était à la Nlle-Orléans ou dans les environs, elle a fait plusieurs tentatives pour s'emparer de ce dangereux bandit, mais elle a toujours échoué jusqu'à présent, et le fameux voleur en rupture de ban continue à respirer l'air pur de la liberté.

Avant hier soir, entre onze heures et minuit, M. L. Payssé, propriétaire du café au coin des rues Bourbon et Toulouse, passait tranquillement rue St-Pierre en longeant la place Congo, lorsque six hommes armés ont surgi tout à coup de l'ombre et lui ont crié de s'arrêter, quatre d'entre eux braquant leurs pistolets sur sa poitrine, tandis que deux autres, qui avaient des carabines ou des fusils, le couchaient délibérément en joue.

M. Payssé, interdit tout d'abord, et croyant avoir affaire à des voleurs,—les six hommes étaient habillés en civil,—ne savait trop s'il devait obéir ou fuir. Heureusement pour lui, il s'est décidé à rester en place, car il est probable qu'il aurait été tué autrement.

Il est inutile de dire que les six hommes étaient des officiers de police déguisés et qu'ils avaient pris M. Payssé pour Bertin, auquel il ressemble un peu au physique, ayant la même taille et la même démarche.

Le capitaine Rey, qui commandait le détachement de police, s'est aperçu bien vite de sa méprise en examinant son prisonnier, et l'a mis en liberté aussitôt, en s'excusant poliment de l'erreur que ses hommes avaient involontairement commise.

M. Payssé était encore tout ému de son aventure, car il est peu agréable pour un citoyen paisible de se voir arrêter brusquement par des inconnus dans une rue obscure. Il était porteur d'une bourse contenant $50, et n'ayait pas d'arme. Tout l'autorisait à croire qu'on voulait le dévaliser, et ayant cette pensée, il eût été très naturel qu'il essayât de s'enfuir, et dans ce cas, il était perdu.

Nous ne voulons pas blâmer trop sévèrement le capitaine Rey; d'abord, parce que c'est un des seuls officiers capables de la police métropolitaine, il l'a prouvé par l'arrestation de Bordelois; ensuite, parce qu'au lieu d'être grossier et brutal comme le capitaine McCann à l'égard de M. Numa Avegno, qui s'est trouvé placé dans la même situation, il s'est montré très courtois et s'est excusé de son mieux auprès de M. Payssé.

Cependant, nous devons conseiller au capitaine Rey et à tous ceux qui s'efforcent de capturer Bertin, d'agir avec plus de prudence, car on pourrait commettre une méprise fatale et tuer, peut-être, un innocent passant, qui se trouvant en présence de plusieurs hommes sans uniforme, et ne connaissant pas leur mission, serait parfaitement autorisé à ne pas obéir à leurs ordres.

Le capitaine Rey a péché par trop de zèle, mais il a péché néanmoins.

La prise de Bertin serait certainement un grand bienfait pour la société et sa mort serait un bonheur; mais, il ne faut pas, non plus, que la vie de quelques citoyens honnêtes soit mise au jeu à cause de ce célèbre coquin, parce qu'ils ont le malheur de lui ressembler plus ou moins au physique.

Le capitaine Rey comprendra tout cela, nous en sommes sûr, et il se montrera plus circonspect et plus prudent à l'avenir.

Rumeurs sur Bertin.

Pierre Bertin est devenu le lion du jour, le bandit à la mode, de la Nouvelle-Orléans. On en parle beaucoup, et ses hauts faits l'ont rendu presque aussi célèbre dans un certain monde, que l'usurpateur Kellogg et l'avocat de district Beckwith, qui sont les deux *hyènes* à la mode.

Hier, nous avons saisi au vol un canard géant qui avait déjà fait le tour de la ville.

On disait, un peu partout, que Bertin, traqué, sur le chemin de la Métairie, par dix hommes de police, avait fait une résistance désespérée, et qu'il s'était échappé, après avoir tué quatre métropolitains et blessé les six autres.

Bertin est dangereux, hardi et fort habile, mais, on le fait plus terrible qu'il ne l'est en réalité.

Il n'a pas tout à fait les machoires assez fortes pour manger quatre agents de M. Badger à son déjeuner. Celui qui a inventé cette histoire ne manque pas d'imagination.

Secours pour les inondés

Voici la liste des souscriptions reçues hier à la mairie pour les victimes de l'inondation :

Citoyens de Milledgeville, Georgie, par le maire Harty	$ 47 00
M. A. Hemphill, d'Atlanta, Gie.	4 00
Collections faites à Méridian, Coun	51 00
Souscriptions des citoyens de Brownsville et de Matamoros	468 00
Citoyens de Brazos Santiago	31 75
G. Summers & Co., de Baltimore	25 00
Bijoutiers de New-York, quatrième versement, par l'entremise de E. A. Tyler	500 00
Citoyens de Hampton Falls, N. H.	100 00
Conway Robinson, de Washington	10 00
Total	$1,232 00

Séance du Conseil Municipal.

Le conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz. Tous les administrateurs sont présents. Une pétition présentée par un grand nombre de citoyens de l'avenue St Charles, entre Félicité et Tolédano, demandant que les tuyaux des *water-works* soient prolongés de façon à donner de l'eau dans ce quartier, est référée à l'administrateur du département des édifices publics.

Une seconde et une troisième pétition des citoyens de la rue Louisa, entre Dauphine et Amour, et des citoyens de la rue Bienville, entre Claiborne et Galvez, demandant la même faveur, sont également référées au même administrateur.

James Lewis, remplissant les fonctions d'administrateur du département des améliorations, présente un rapport favorable relativement au projet de laisser couler l'eau dans les ruisseaux pendant l'été. Il demande l'autorisation d'engager un bateau à vapeur pour pomper l'eau du fleuve dans les ruisseaux, et cette permission lui est accordée.

Le comité spécial des administrateurs qui avait mission de faire un compromis dans l'affaire de Mme Myra Clarke Gaines contre la ville, présente un rapport dans lequel il déclare que des arrangements ont été pris pour régler définitivement ce procès et satisfaire au jugement obtenu par Mme Myra Clarke Gaines.

Les résidents de la rue St-Denis, entre Huitième et Philippe, adressent une pétition au conseil, demandant des trottoirs en briques des deux côtés de leur rue. Référé à l'administrateur du département des améliorations.

M. J. H. Witte offre au conseil d'éclairer certaines rues de la Nouvelle-Orléans avec de l'huile de charbon, au prix de $2,50 par lampe. Référé à l'administrateur du département de la police.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs mandats relatifs à des comptes qui sont approuvés sans difficulté.

Le Conseil s'ajourne.

TEMPERATURE.—2 juin 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	78	26
12 M.	91	33
3 P. M.	91	33
6 P. M.	86	30

On trouve maintenant partout de la bière à 5 cents le verre, mais elle est le plus souvent médiocre. Au *Cincinnati Beer Saloon*, 32 rue Royale, c'est du vrai *lager* à la température de glace. Avis aux consommateurs.

LA QUESTION DE LA PAIX EN EUROPE.

La *Correspondance provinciale*, parlant de la réponse faite par lord Derby à l'interpellation de lord Russell concernant la situation politique générale, émet l'avis que cette réponse, malgré la réserve dont lord Derby l'a entourée, réduit à néant les bruits alarmants qui circulaient. La *Correspondance provinciale* insiste sur ce fait que les déclarations des deux hommes d'Etat s'accordent à désigner la France comme le foyer des appréhensions de guerre qui existent. Elle fait ressortir la grande importance, au point de vue pratique, de la déclaration de lord Derby relative au caractère obligatoire des traités conclus, déclaration qui lui semble impliquer manifestement la neutralité du Luxembourg et celle de la Belgique. La *Correspondance provinciale* conclut en ces termes :

"Depuis que Metz et Strasbourg sont entre nos mains, il est devenu fort difficile pour la France d'entreprendre une guerre d'agression. Une attaque par surprise ne pourrait être tentée que par le Luxembourg et la Belgique. En admettant qu'en France le parti belliqueux pût s'abandonner à l'illusion qu'il lui serait possible de ne point respecter la neutralité du Luxembourg et de la Belgique, c'est un fait d'une haute importance que celui de voir l'Angleterre proclamer sa ferme résolution d'employer tous ses efforts à maintenir les traités existants. Par cette déclaration, l'Angleterre s'est associée positivement à la politique de paix qu'ont poursuivie, durant les dernières années, les puissances amies de l'Allemagne. En provoquant cette déclaration de la part de lord Derby, lord Russell a rendu un service signalé à la cause de la paix européenne."

A Vienne comme à Londres, on s'est beaucoup préoccupé des menées du grand chancelier allemand; voici, d'après le compte rendu de la *Nouvelle presse libre*, la réponse faite par le comte Andrassy aux interpellations qui lui ont été adressées et que le télégraphe nous avait déjà signalées :

M. Schaup pose au ministère une question sur les discussions récentes du Parlement anglais relatives à la situation politique générale de l'Europe, et sur les communications du *Times* relatives au séjour du roi Victor-Emmanuel à Berlin.

Le ministre répond que la situation de l'Europe n'est point menaçante pour la paix.

Le député Gross invite le ministre à caractériser plus en détail la situation en général et les relations de l'Autriche avec les autres puissances étrangères en particulier.

Le comte Andrassy.—Si la question se pose ainsi ; Y a-t-il danger de guerre très prochaine ? je dois répondre de la façon la plus absolue que non. Mais pour combien de temps la paix est-elle assurée ? Là-dessus, je ne puis donner aucun éclaircissement. Je crois qu'il n'y a personne en Europe qui soit en état de le donner. Mais je dois le déclarer; je ne connais pas de gouvernement qui songe aujourd'hui à troubler la paix. Ce qui est incontestable, toutefois, c'est qu'il y a entre certains sentiments et certains intérêts des antagonismes qui ne permettent pas de considérer la paix comme entièrement assurée pour un long temps.

Interrogé ensuite à propos des entrevues des monarques à Berlin, M. le comte Andrassy a répondu :

"Si des alliances, dirigées contre une puissance quelconque n'ont pas été forgées à un moment où trois puissances étaient représentées, il est clair que cela a pu se faire moins encore, alors que deux puissances seulement se concertaient."

—Une nombreuse réunion des anciens préfets de l'Empire a eu lieu chez M. Rouher.

Cette réunion avait pour but de dresser des listes de candidats pour tous les départements aux élections prochaines—et d'organiser dès aujourd'hui des comités électoraux.

Tous les personnages présents auraient émis l'opinion que la situation actuelle ne pouvait guère se prolonger au delà de l'automne.

M. Rohlfs, le célèbre voyageur anglais, a résolu d'entreprendre une nouvelle expédition dans les déserts de la Lybie.

22

Important pour les personnes sensibles.—Les personnes qui ont le cerveau actif et l'organisation délicate ne devraient jamais se soumettre aux purgatifs violents ni à aucun autre traitement calculé pour engendrer la faiblesse. Les saignées, les ventouses, les diètes, et les ravages d'intestins, sont des remèdes douteux en tout cas, mais ils sont la mort presque certaine pour les personnes sensibles et fragiles. Ce qu'il faut à ces personnes, ce sont des stimulants, et les meilleurs fortifiants qu'elles puissent prendre de ce soit, les amers Cundurango de Hostetter. Donner des purgatifs aux personnes nerveuses, affaiblies, inquiètes, amaigries, c'est tirer des bordées contre un navire qui coule. Des milliers de gens attaqués de dyspepsie sont tués chaque année par des médecines qui sapent les forces physiques et constitutionnelles, les forces quand il elles étaient remontées par ce puissant tonique végétal seraient bientôt plus puissantes que le mal. Il est vrai que les boyaux demandent à être relevés et réglés et le foie contrôlé, aussi bien que l'estomac et le système demandent à être fortifiés, et rappelez-vous que les Amers de Hostetters accomplissent tous ces objets avec sûreté et sans violence.

Le *Cincinnati Beer Saloon*, 32 rue Royale est le modèle des salons de rafraichissements. La grande salle est ornée d'une fontaine qui y entretient une fraicheur agréable, et les consommateurs peuvent en outre, quand il leur plaît, se réfugier sous les ombrages du délicieux jardin qui fait partie de l'établissement.

Succès basé sur le mérite.

Les droguistes—qu'ils vendent en gros ou en détail—disent généralement qu'aucun des remèdes offerts au public américain a jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres médicaments, car tel n'est pas le cas. L'explication du succès dont nous parlons se trouve dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans les cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections pulmonaires; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de semblable pour purifier le sang—propriétés qui en font un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, telles que scrofules et maladies de la peau.

Le Medical Discovery non seulement réalise les espérances des personnes qui y ont recours, mais les surpasse de beaucoup. Ceux qui lui sont redevables de leur guérison sont des annonces *vivantes*. Aussi n'est-il pas étonnant que le pharmacien qui tient à plaire à sa clientèle ait toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Jesup, Iowa, 5 mai 1873.

Au Dr. R. V. Pierce,

Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que nous le pensions. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.

2juin—6f v&c R. L. SMITH & Co.

Décédée hier, 2 juin, à 3 heures et demie de l'après-midi, Mademoiselle EMMA DAUSSIN, âgée de quinze ans, née à Cambrai (France). Ses restes devant être transportés à Madison, de l'autre bord du lac, la bénédiction du corps aura lieu à la maison mortuaire, No 95 rue St. Louis, aujourd'hui, mercredi, à huit heures du matin. Les amis et connaissances sont priés d'assister à la cérémonie.

Décédée hier, 2 juin 1874, dame veuve ADÉLARD BLONDEAU née Léonide Jourdain. Les amis et connaissances des familles Blondeau, Jourdain et de La Villebeuvre sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce matin à 10 heures précises. Le convoi partira de sa résidence, rue Bourbon, No. 86, entre les rues St. Louis et Conti.

Avis aux passagers.—Ligne de paquebots de la Nouvelle-Orléans au Havre.—Le steamer espagnol PELAYO, capt. Puelles, partira de son wharf, poteau 33 3me district, pour Liverpool, dimanche prochain, le 7 courant, à 6 heures précises du matin. Les passagers peuvent aller à bord la veille du départ. Il reste encore quelques cabines, non prises, et les personnes qui désirent se rendre en Europe sont invitées à arrêter leur passage sans délai. S'adresser à F. INGATE, agent, 3juin—2f 14 rue de l'Union.

Grande réduction de prix
AU MAGASIN DE
B. SEMBRE,
Coin St. Louis et Royale.

Articles pour hommes.

Reçu par le steamer St-Louis, un choix splendide de CHEMISES FRANÇAISES, de la célèbre maison Hayme de Paris.

Chemises Toile et devant toile
Chemises Couleur en toile devant
Chemises haute montante, application fantaisie

Devants de chemises brodés et unis
Caleçons, Gilets de Peau
Cols, Mouchoirs, Chaussettes
Cravattes, Cannes et Parapluies, etc.

Articles pour dames à prix coûtant.

Corsets français, Corsets français
Vraies Guipures noires
Eventails, Bijouterie, Jais, Ganterie

Stock complet de Mercerie
Spécialité d'Ombrelles, En tout cas
Bains de mer, etc., etc.

Articles de saison.

Hamacs Mexicains, Costumes de bains, voitures pour enfants.

Note.—L'annonce ci-dessus est sérieuse, nous prions simplement le public de venir s'assurer de la modicité de nos prix.

3mai—1m. mar. j. d.—PP.

AU PUBLIC.

Nouvelle-Orléans, 2 Juin 1874.—Le soussigné certifie qu'il était porteur de 1/4 du billet combinaison Nos 51, 59, 69, classe 129 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le premier gros lot de Six Mille Piastres, lundi, 1er Juin 1874. Le dit quart ayant coûté vingt-cinq cents au bureau de J. J. Libano, No 85 de la rue Royale, près Conti. Le montant m'en a été promptement payé sur présentation au bureau de la compagnie.

ALCIDE BEAUREGARD,
3juin—1f—PP Au No. 160 de la rue Bienville

Sociedad Hispano Filipina de Beneficencia. CELEBRACION DE ANIVERSARIO.—Los oficiales y miembros de la dicha se reunirán el día 4 del corriente a las 10 de la mañana, en el Lake Borgne, Parroquia de San Bernardo, para celebrar el 4º aniversario de dicha sociedad. Se pide la mayor puntualidad a sus miembros de asistir a tan respectable ceremonia.

Por orden del Presidente,
3juin—2f D. J. VILLARESA, Secretario

Avis important.—JEUDI prochain, 4 juin à 7 heures et demie précises du soir, il sera tenu une RÉUNION GÉNÉRALE extraordinaire de la Société de Bienfaisance des Bouchers, à la salle ordinaire, rue Poydras, No. 201. Le but de cette réunion est l'adoption de la Constitution nouvelle, et aussi la communication de Rapports très importants à cet effet. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président,
LOUIS GRÉGOIRE, Secrétaire.
2juin—2f M.M.J.

Calcasieu Sulphur Mining Co.—Une assemblée des actionnaires aura lieu AUJOURD'HUI, à sept heures du soir, aux bureaux de la compagnie, No. 3 1/2 de la rue Carondelet.

V. A. BÉLAUME,
2juin— Secrétaire.

Argent perdu

Un employé qui n'a que son salaire pour vivre a perdu, samedi, en quittant son bureau, un rouleau de cinquante piastres en billets dans le traget de l'encoignure Douane et Royale, par la rue de la Douane et la rue Bourbon jusqu'à la rue Dauphine où il demeure. Une récompense de dix piastres sera donnée à la personne qui rapportera la somme au bureau de l'*Abeille*.

2juin—3f

Bureau de la Compagnie de Levées de la Louisiane—No 23 de la rue Carondelet—Nouvelle-Orléans 31 mai 1874.—Des propositions pour la reconstruction en face des éboulis et pour l'exécution d'autres travaux seront reçues, par cette compagnie, jusqu'à ce LUNDI, 8 juin, prochain, à midi.

Les personnes qui désireront faire des contrats, sont invitées à s'adresser à la compagnie, qui donnera tous les renseignements nécessaires au sujet du cahier des charges et des conditions.

(Signé) JOHN HENDERSON,
(Signé) THOS. I. DIX, Président.
31 mai—au 8 juin Secrétaire.

Avantages Spéciaux

OFFERTS aux acheteurs des Pianos Steinway, Knab, Westermayer et Pleyel. Prix modérés, et conditions faciles. Pianos de seconde main à $50, $60, $75, $100, $150, $200, $225, tous en parfait état, solides, payables mensuellement et à meilleur marché que du comptant. Accords et réparations de pianos à des prix très raisonnables.

LOUIS GRUNEWALD,
Marchand de Pianos, Grünewald Hall, 18 rue Baronne. 31mai—Dim. Mer et Sam. PP.

Une Tête Parlante.

SPECTACLE choisi pour les dames et les enfants, commençant le 1er juin, au No. 167 de la rue du Canal, près Dauphine.

Cette tête parlante possède plusieurs langues dans lesquelles elle peut être interrogée.

Les portes seront ouvertes tous les soirs de 8 heures à 10 heures.

Prix d'entrée pour les grandes personnes, 25 cents; pour les enfants, 10 cents.

Matinée le samedi. 31mai—dim.mar.jeu

BERCIER & DE SMET,
IMPORTATEURS.
16......RUE TCHOUPITOULAS......16
31mai—5f

Dissolution de Société.

LA Société existant en cette ville sous la raison Ver Maignan et F. Laborde est dissoute, d'un commun accord, à partir de ce jour,—la signature sociale ne sera employée que pour la liquidation.

VOR MAIGNAN,
F. LABORDE.

Le soussigné continuera les affaires de l'ancienne maison en son nom et pour son compte.

VOR MAIGNAN.

Nouvelle-Orléans, le 30 mai 1874. 31 mai—3f

Changement de domicile.

MESDAMES BAUSSET et GAGNANT, accoucheuses, ont transféré leur domicile de la rue des Remparts à la rue Dumaine No. 114, entre Bourgogne et Dauphine.

Elles vaccineront, comme par le passé, tous les lundis à 11 heures. 31 mai—5f

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

No 331 de la rue Julia.

Bureau de l'Agent Spécial pour le Fret.

Nlle-Orléans, Lne, 7 mai 1874.

AVIS SPÉCIAL AUX EXPÉDITEURS.

LA COMPAGNIE reçoit du frêt pour toutes les stations de chemins de fer et toutes les villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest, excepté pour l'Arkansas.

Un contrat spécial devra être fait avec J. G. MOREY, (agent chargé des contrats) au No 22 de la rue du Camp, pour l'expédition du frêt jusqu'aux points désignés et ceux situés à l'est de Meridian et au sud d'Atlanta. Chaque expédition devra être accompagnée d'une copie du contrat.

Le frêt doit être marqué lisiblement et porter, en plein, le nom du consignataire et le lieu de destination.

La poudre et l'huile de charbon sont reçus les lundis.

E. A. BURKE,
8 mai—g Agent pour le frêt.

Liquidation Positive.
P. MALLARD,
55 Rue Royale.

DÉSIRANT clore ses affaires pour cause de santé et devant terminer sa liquidation pour le 31 Décembre 1874, offre à sa nombreuse clientèle et au public en général son beau stock de meubles riche et ordinaire, ainsi que son riche assortiment de Glaces, de Bronzes, Pendules, Porcelaines, Crystaux et Articles de Fantaisie, Corniches, Rideaux, Etoffes pour meubles, Soieries et Stores et Papier peints, le tout au dessous des prix de fabrique ou d'importation.

Les fabricants de meubles et tapissier trouveront un beau choix d'articles tels que Vernis anglais, américain, et poli français, bois et placage de toutes sortes, tels que Palissandre, Bois de Rose, Grenadier, Acajou, Noyer, Citronnier, etc. Quincaillerie pour meubles, presses et outillage, établis et machine à moulure.

31 mai—3m MVD.—PP.

Avis important aux contribuables et aux personnes qui paient licences.

Bureau du Percepteur des taxes d'Etat 2ème District, au No 201, de la rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne.

TOUTES les taxes d'Etat de l'année 1871 sont actuellement entre les mains du shérif et doivent être payées immédiatement si l'on désire éviter les saisies et les ventes. Tous les comptes de licences et de taxes sur capital sont déposés au bureau du shérif. Les taxes de 1872, maintenant dûes, et les taxes de 1873 sur les propriétés foncières, payables en 1874, doivent être payées aux bureaux de perception si l'on veut éviter les saisies et les ventes, en vertu de la loi 47, relativement à la perception des taxes.

H. H. HARRIS,
30mai—30f. Percepteur.

Important Notice to Tax and License payers.

Office State Tax Collector 2d District, No. 201 Canal Street, New Orleans, La.

ALL State taxes for the year 1871, are now in the hands of the Sheriff, and must be paid immediatly to save seizure and sale. All Capital taxes, and License, for the present year, may be found at the sheriff office. The taxes for the year 1872, now delinquent, and the taxes for 1873 on Real Estate, payable in 1874 must be paid at this office immediately to save seizure and sale, under act 47, for the collection of the same.

H. H. HARRIS,
may 20—30f. Collector.

Avis aux contribuables.
Département des finances.

Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans, 16 mai 1874.

LES comptes de la taxe de la ville de 1874 ayant été préparés et achevés au taux de deux et demi pour cent conformément à une loi adoptée à la dernière session de la Législature, le département est maintenant prêt à recevoir les montants de ces comptes, au comptant, ainsi que l'exige la loi.

Les contribuables n'ont qu'un temps limité pour payer leurs taxes, attendu que tous les comptes qui n'auront pas été payés avant le 18 juin 1874 seront remis à l'avocat de la ville, lequel les percevra le plus tôt possible, et les contribuables devront payer les frais et les pénalités autorisés par la loi.

Il est conséquemment de leur intérêt de s'acquitter immédiatement.

LOUIS SCHNEIDER,
17mai—g Administrateur des Finances.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

TAXES DE VILLE ET D'ETAT
des années écoulées sont payées aux taux les plus bas possibles, par
BARNETT & CAMMACK,
Courtiers,
10 mai—1m Au No 12 de la rue Carondelet.

AUX Contribuables et aux propriétaires.

JE me charge de faire opérer le paiement des TAXES ARRIÉRÉES de VILLE et d'ETAT sous un escompte qui varie de 15 à 65 pour cent sur le montant de la Taxe.

Je me charge aussi de la LOCATION des PROPRIÉTÉS et de la perception de leurs loyers.

B. NAUTRÉ,
26mai—1m12j No 79 rue Bienville.

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées.
ELKIN & Co.
Au No 168, de la rue du Canal.

Reçoivent en ce moment, des Nattes Canton fantaisie, des Toiles Cirées et des Stores, de genres nouveaux et élégants.

Des Tapis de toute espèce, qu'ils vendent à des prix réduits. 12mai—1m PP.

Guérison radicale de l'Epilepsie.
(Remède Secret.)

M. P. JEGOU, Docteur en Médecine, déclare qu'il est le seul dépositaire d'une poudre qui guérit radicalement l'Epilepsie, la Folie Epileptique, l'Hystérie, la folie Hystérique et la Chorée ou danse de St. Guy. Afin que le public ne puisse avoir aucun doute sur ces guérisons étonnantes, le Dr. P. Jegou s'est mis à la disposition des Docteurs de l'hôpital de Charité et de ceux du Bureau de Santé pour traiter gratuitement, à l'hôpital, les malades atteints d'Epilepsie. Un paquet de cette poudre a été déposé entre les mains des Docteurs du Bureau de Santé pour constater qu'elle n'est pas dangereuse.

Ce médicament précieux a été employé en France, avec le plus grand succès pendant plus de vingt ans, et les preuves les plus positives en sont au bureau du Dr. P. Jegou à qui rendre un service à l'humanité en se chargeant de faire connaître les effets merveilleux de cette poudre.

Consultations gratuites de 11 h. à 2, et de 5 h. à 7, à la pharmacie de M. F. Jarvel, encoignure St. Pierre et Dauphine.—Paiement après guérison radicale. 24 mai—1m

Ecole Classique et Commerciale.
L. A. de MONTLUZIN, Directeur.

CETTE Institution est actuellement transférée à la Baie St-Louis, près de l'hotel Stockton, et reçoit des élèves internes aux prix suivants:

Cours Elémentaire, tout frais compris, $300 par an
" Commercial, " $350
" Classique, " $420

Frais d'entrée (extra charge) $10

Pour tout renseignement s'adresser à L. A. de Montluzin, Baie St-Louis.

13 mai—1m. Baie St-Louis, 13 mai 1874.

Avis.

APRÈS une pratique à la Nouvelle-Orléans de vingt-cinq ans, je me suis décidé, en considération de la triste condition des affaires, à donner des consultations gratuites à tout le monde dans les offices suivants : No 179 rue Baronne, encoignure Girod, de 10 à 12 heures a. m. No 4 rue Annonciation, près rue Delord de 1 à 2 heures p. m; coin Canal et Bourgogne de 3 à 4 p. m.

DR. R. MAAS.
24 mai—1m 152 Canal.

Consulat de France,
AVIS MENSUEL—JUIN 1874.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat :

A	H
Anglade Jean Baptiste	Héliès Jean dit Jeanty
Ausies François	Hinet (Mlle) M. P.
B	I
Biste Jean	Isoard François
Bondinier Victor	J
Bondinier J. H.	Jouchoux Simon
Bondinier J. A.	Judzin Claude
Blesse P. A.	Jost Pierre Adolphe
Bonin Mathieu	L
C	Latapie Louis
Capponé Pierre	Lapeyrollerie Jean Vital
Commagère (Mme)	M
Clavelin André	Mogenier Guillaume
Cousin François A.	Masse Jean
Chazotte (Mme) Laure née Joubert	P
Claudel (Mme) E.	Prat Joseph
D	Pinot Auguste
Delamare A. A.	Perrot née Lalanne de Beaumarais (Mme Vve)
Drouillet Marcelin	Prudhomme M.
Danduc (Mme Vve) née Lapeyrollerie	Plassan M.
Desbazeille Jean Amant	R
Dastugue François	Reboul Prosper (époux)
Dubreuille Léon	Renouard Emile
Duchiron Pierre Alex	Robert Victoire
Dutant (Mme) née Plasnard	S
Durier Maurice	Sillans Emile
Ducoing (Vve) née Navarre	Sembron (les époux)
F	Segurat Ducoing (Mmes Vve)
Fleitas Emmanuel	T
Faussat Jacques	Trapet Antoine
G	Thommard du Temple et famille
Garnier Louis Eugène	Thaussat Jacques
	Taylor (les époux)

Sont également invités à se présenter à ce Consulat tous Français appelés à satisfaire à la Loi du Recrutement militaire, soit en raison de leur âge (20 ans) soit comme ayant été omis dans un tirage précédent.

La Chancellerie du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, sise rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

31 mai.

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de soixante jours et davantage; elle émet des certificats de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.

4juil—1an T. D. VAN HORN Caissier.

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61......RUE TCHOUPITOULAS......61
NOUVELLE-ORLEANS.
29 nio—an73

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepared with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No 168 Esplanade Street.

March 27th—

Grande amélioration dans l'art du Dentiste

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.

A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public qu'il a un nouveau procédé, pour poser les dents artificielles avec une succion nouvelle. Ce procédé empêche les râteliers de vaciller dans la bouche en les retenant solidement au palais, et peut facilement être appliqué aux vieux râteliers qui remuent dans la bouche et on peut les ôter à volonté.

Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitrous oxide gas.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 21 avril—

Hôtels, Restaurants, &c.

Montgomery White Sulphur Springs.

L'OUVERTURE de ce célèbre établissement aura lieu le 1er juin. Les bâtisses ont été réparées et meublées d'une manière qui ne laisse rien à désirer sous le rapport du confort et de l'élégance. Les propriétaires n'ont rien négligé pour rendre le séjour des WHITE SULPHUR SPRINGS agréable à leurs pensionnaires, qui y trouveront un exprès, bureau de poste, un bureau de télégraphe, etc., etc. Le corps de musiciens de l'Académie Navale d'Annapolis, Md, a été engagé pour la saison.

Les voyageurs quittent le chemin de fer A. W. & O. à Big Tunnel, et se rendent aux Sources (qui sont à un mille et demi de là) par un embranchement. 23mai—3m.

Hotel et Restaurant
EST PASCAGOUDA.

LE soussigné ayant acquis l'établissement si populaire de O. E. Hall, situé sur le bord de la mer, à Est Pascagoula, annonce respectueusement à ses amis de la Nouvelle-Orléans et au public en général, qu'il en fera l'ouverture le 25 courant. La cuisine de la maison est excellente.

Prix : Par mois, $35; par semaine, $15; par jour, $2 50. Réduction libérale pour les domestiques et les enfants.

Il y a, à l'usage des pensionnaires, de belles cabanes à bains et tous les autres agréments que peuvent souhaiter ces derniers.

22mai—3m JOS. PACTEAU.

L'Hôtel de la Grand'Ile.

S'ouvrira le 6 Juin, pour la saison de 1874.

C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on prenne les VÉRITABLES BAINS DE RESSAC.

Prix de la pension: $50 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. Conditions libérales pour les familles et les personnes qui passent l'été à l'hôtel. Il y a maintenant une nouvelle et excellente route (le chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan) jusqu'au bayou des Allemands, et de là, par le bateau à vapeur Bossier, jusqu'à l'établissement. On voyage le jour. Pour plus de détails s'adresser à MM. C. A. Whitney & Co. et voir les petites affiches.

16mai—3m E. MARGOT Propriétaire.

HOTEL DE L'EUROPE,
A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera, à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle Orléans.

8mai—4m

HOTEL CASTIGLIONE
A PARIS.

12......RUE CASTIGLIONE......12

Près des Tuileries.

Appartements et chambres meublés. Excellente table et service irréprochable.

S'adresser au bureau de l'Abeille pour plus amples renseignements. 10mai—1mois

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

26 déc—1an

E. BOISSET,
TAPISSIER,
135......rue Royale,......135

LA seule fabrique d'élastiques pour meubles en Louisiane. Sommiers élastiques sur commande de $25 et au-dessus garantis. Matelas sur commande, etc., etc. Réparation de meubles en tous genres. Les commandes seront exécutées dans le plus bref délai. Les tapissiers et marchands de meubles sont invités à venir examiner mes élastiques avant de faire leurs achats ailleurs.

12mai—1m.

A la Renommée des Sirops.

73......Decatur......73

NOUVELLE-ORLEANS.

Grande réduction de prix. Sirop au jus de fruits garantis.

GROSEILLE,
FRAMBOISE,
FRAISE,
LIMON,
ORGEAT,
VANILLE,
ANANAS,
SALSEPAREILLE

VINAIGRES FRAMBOISES, ETC., ETC.

10 mai, 4m—3 P S.

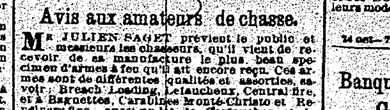

Avis aux amateurs de chasse.

M. JULIEN SAGET prévient le public et messieurs les chasseurs, qu'il vient de recevoir de sa manufacture le plus beau spécimen d'armes à feu qu'il ait encore reçu. Ces armes sont de différentes qualités et assorties, savoir: Breech Loading, Lefaucheux, Central fire, et à Baguettes, Carabines Monté-Christo et Revolvers fins,—ainsi un lot de Cartouches, et de capsules anglaises et françaises, ainsi que des pièces de rechange. Vu le retard des arrivages, M. Julien Saget vendra ses armes de 5 0 à 60 au dessous du prix régulier. Toutes espèces de réparations aux prix les plus modérés, et on nouveau fusil se chargeant de 4 manières différentes.

20 mai—3 mois.

Demande.

ON DEMANDE un homme marié et sa femme. Le mari doit s'entendre à tenir en bon état chevaux, voiture, buggy et harnais; sa femme devra s'occuper des travaux en général d'une maison. On leur accordera des appointements libéraux. Des certificats seront bien recommandés.

S'adresser au No. 23 de la rue du Canal. 12mai—1m

JNO. G. WIRE,
ENCANTEUR.
EMMAGASINAGE DE MEUBLES, &c.,
Au No. 169, de la rue Poydras.

LA maison de change du transfert, de l'emballage, de l'expédition, de la réparation ou de l'emmagasinage des meubles et des objets de ménage, à des prix modérés. S'adresser au FURNITURE AUCTION MART, No 169, de la rue Poydras. 6 mai—1m

MARCHANDISES SECHES
POUR DU COMPTANT

Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que la maison

C. Jaubert & Co.
20......CHARTRES......20

Reçoit journellement des marchandises achetées aux encans de New York pour du comptant et qu'elle vend de même à un bon marché exceptionnel.

Les acheteurs au comptant se souviendront du No. 20, DE LA RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE ORLEANS.

19avril—2m PP. DMaVdim

46......RUE DE CHARTRES......46
M. BOCHET,

Vendra, au-dessous des prix de New York, son grand stock de hautes nouveautés

D'ARTICLES DE MODES

Reçu de France par les steamers français, "Amérique" et "Europe."

A 50 pour cent

Au-dessous des prix précédents; baisse incroyable. Il faut que tout ce fort stock soit vendu promptement, sans considération de prix contant, avant son départ pour France, à la fin de mai : 400 caisses Chapeaux de Paille d'enfants, fillettes, demoiselles et dames.

400 caisses Pailles
Dernier genre;
800 cartons Fleurs
Beau choix;
1000 cartons Rubans

Gros Grains, Gros Grain moiré, fantaisie, satin, Taffetas bien assortis en couleur et en numéros depuis le No 4 jusqu'au No 40. 7 fév—4m

ON désire que les 5000 dames de la Nouvelle-Orléans qui visent à l'économie pendant la gêne financière actuelle, sachent que des machines à coudre de TOUS GENRES peuvent être louées à $1 00 par semaine, et qu'après un certain temps, la somme payée pour louage peut servir à l'achat d'une machine de première classe. Nous faisons l'échange de machines neuves pour de vieilles. Nous réparons les machines de tous genres. Nous avons les meilleurs fils, aiguilles et huiles ainsi que des améliorations pour toutes les machines. Venez nous voir ou laissez-nous votre adresse au GREGG'S STEAM SEWING MACHINE DEPOT, No. 4 rue Bourgogne, près Canal. 10mai—1m.

JOHN G. WAGNER,
A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"

Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS
ET BOTTINES,

27mars—au 12 juillet A bon marché!

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,

RUE DAUPHINE No. 60,
entre Bienville et Conti,

SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an.

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIERE FABRIQUE DU SUD.

Au No. 158 de la rue Royale entre les rues St. Pierre et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.

avril—1an

RÉCLAMATIONS.

LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à

J. G. EUSTIS,
Avocat, commissaire des Etats-Unis,
No 23 de la rue Carondelet, N.O.
Boîte 2027 du bureau de la poste. 10mai—3 m

AVIS PUBLIC.

Comité de Distribution.

DUNCAN F. KENNER, Chairman.	
J. M. SANDIDGE,	ROBERT HARE,
H. P. JOUBERT,	A. G. OBER,
T. D. MILLER,	JAMES LEWIS,
	JOHN R. CLAY.

Le comité s'assemble chaque jour à 10 heures A. M. au No 23 rue Carondelet. Toute demande de secours, soit verbalement ou par écrit, doit être faite au comité, par l'entremise du chairman, au bureau du comité. 25avril—PP

AVIS PUBLIC.

Comité de Secours en général.

HON. LOUIS A. WILTZ, Maire, Chairman et Trésorier.

JOHN PHELPS,	DUNCAN F. KENNER
ROBERT HARE,	S. JAMISON,
J. U. PAYNE,	T. L. AIRET,
J. M. SANDIDGE,	A. G. OBER,
D. LANAUX,	T. D. MILLER,
B. F. JOUBERT,	J. H. OGLESBY,
JAMES LEWIS,	JOHN R. CLAY.

Le comité s'assemblera au Salon du Maire le vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir. 25avril—PP

AYANT VENDU MON INTÉRÊT dans la Boutique de Barbier No 36 rue St-Charles, à mon ancien associé, M. CHARLES TROUILLY, je fais savoir à mes anciens habitués que j'ai transporté mon établissement de l'autre côté en face, et que je suis actuellement le seul propriétaire des deux Boutiques de Barbier connues sous la dénomination de ST-CHARLES, dont l'une est au premier étage et l'autre près de l'entrée pour les Messieurs sur la rue St-Charles. Dans ces deux établissements je porterai toutes mes attentions habituelles aux personnes qui me favoriseront en m'accordant leur patronage.

9mai—1m. DMJ BAPTISTE.

BEAUX MEUBLES
AUX PRIX COÛTANTS.

Désirant nous retirer des affaires, nous offrons, AUX PRIX COÛTANTS, tout notre stock de beaux meubles de chambre à coucher, salons et salles à manger, bois de rose, en acajou et noyer

D. KELHAM & Co.

Au No. 36 de la rue Royale.

5 avril—3m.

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE

A. Carrière & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &C. &C.
No. 43, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

29mars—6m

A. Billet & Co.,

FONT savoir au public qu'ils ACHÈTENT DES MEUBLES neufs et de seconde main. Les personnes qui désirent vendre leurs meubles trouveront plus d'avantage à s'adresser à leur agent, M. Miramon, au No. 25 de la rue St-Louis, que de les vendre à l'encan. M. Miramon se charge également des déménagements ainsi que de la réparation et de l'emballage des meubles. Matelas à ressorts faits sur commande à $25.

30 avril—6m.

CLAIRVOYANCE.

LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.

Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir toutes genres de maladies et de tracas personnels ou de famille, ainsi que les choses dérangées par la boisson. Il vous dira la manière pour réussir en toute affaire, ou de les chances dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne.—Office, 78, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 9 A. M à 7 P. M. 9 nov—1an

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Stacker.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand Commissionnaire,
14 oct—73—1 an No. 16 rue Union

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne,
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement qu'en faisant des dépôts au crédit de leurs enfants, pour leur assurer une ressource avant leur majorité. Le dépôt pour les époux doit être en leur nom aussi bien que celui de la femme, de manière que plus tard ils auront la faculté de retirer l'argent qu'ils ont gagné. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; les dépôts de 10 cents et au-delà portent intérêt à partir du jour qu'ils sont faits.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

1er mars—1 an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.
SAM JONES, Jr., Trésorier. 28mars—1an

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIÈRE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 13 juil—1an

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

AUGUSTE COUTURIE,
9 ---- Rue St.-Louis ---- 9

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre.

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P.

Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St-Sauveur. 15 fév—6m

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)

A vendre chez :

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine. 22 oct—1an 3fps

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
17 juil 73—1 an Nlle-Orléans.

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)

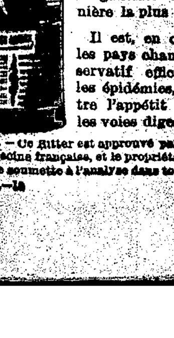

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

13fév—6m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 2 JUIN.—CLASSE No 130.

1ère	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
59	40	62	66	26	52	70	75	33	38	67	27	36		

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 2 juin 1874.

H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

Mêlez-vous des fausses Loteries.

AVIS
Aux détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane.

Avis est donné à tous les détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane, d'une émission quelconque, que conformément à une loi de l'Assemblée Générale, approuvée le 24 janvier 1874 et connue généralement sous le nom de "funding bill," le bureau de liquidation désigné dans la dite loi a été dûment organisé et a fait préparer des bons consolidés d'une série uniforme, équivalant en montant à soixante pour cent de tous les bons (non payés) de l'Etat, ayant quarante ans à courir et portant intérêt à raison de sept pour cent l'an. Le bureau sera prêt, à dater du 1er juillet 1874, à échanger les dits bons pour tous les bons et mandats valides et qui n'ont pas encore été payés—à les échanger de la manière et sous la forme indiquées dans la dite loi. Les détenteurs pourront présenter leurs bons, après la dite date, à une époque quelconque. L'échange se fera à la Nlle-Orléans, aux bureaux des commissaires, et à New-York, aux bureaux de l'agent de l'Etat.

Des exemplaires authentiques du "funding bill" seront fournis aux parties intéressées, sur demande adressée à l'hon. P. G. Deslonde, secrétaire du bureau de liquidation, Nlle Orléans, Lne.

WM. P. KELLOGG,
Gouverneur de la Louisiane et Président du bureau de liquidation.

P. G. DESLONDE,
Secrétaire d'Etat et Secrétaire du bureau de liquidation. 22mai au 1juil

Avis aux actionnaires de l'Association d'assurances de la Nouvelle-Orléans.—Vous êtes respectueusement invités à vous présenter au Bureau No 102 rue du Canal, munis de vos certificats d'actions d'ancienne émission ($100 l'action), pour recevoir en échange des certificats de nouvelle émission ($20 l'action), conformément à l'Article III Section 1 de la Charte amendée, adoptée le 19 mars 1874.

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1874.
12mai—1m G. LANAUX, secrétaire.

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana,

OFFICIERS:

ARISTIDE GERARD, Président
EMILE DEBUYS, Vice-Président
DUSUAU HALPHEN, Secrétaire
ULGER LAUVE, Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS:

Jules Tuyes,	Jean Langles,
Alphonse Tertrou,	Danville L. Kernion,
P. Cyprien Ricard,	Wm. B. Schmidt,
Chas. Nathan,	Emile DeBuys,
	Aristide Gerard.

COMITÉS:

Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan. Finances—A. Tertrou, J. Tuyes, D. L. Kernion. Terres et Fermes—A. Tertrou, D. L. Kernion, P. C. Ricard. Magasins co-opératifs—W. S. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles. Règlements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION:
Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 10 déc—3m

ASSURANCE SUR LA VIE.
New York Life Insurance Company
(ÉTABLI EN 1845.)

Actif	$25,000,00
Revenu Annuel au de là de	8,000,000

PUREMENT MUTUELLE.

Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du cout actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la diminution des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

Des polices sont émises pour la protection spéciale des

FEMMES ET DES ENFANTS.

Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes; on émet aussi des POLICES-TONTINE qui combinent la sécurité de l'assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.

Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sûre et garantie, au véritable cout net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

COPES & OGDEN,
Agents-Généraux,
44......RUE CARONDELET......44

Cette Compagnie a payé l'année dernière près de 1,500,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes, payés comptant, et s'élevant à $1,742,551,40.

DIRECTION LOCALE.

Chas. Briggs,	S. H. Kennedy,
E. F. Mioton,	Saml. Smith,
Thos. A. Adams,	Fk. Wintz,
Chas. Cavaroc,	S. O. Nelson,
L. B. Cain,	Paul Fourchy,
Geo. Foerster,	Fk. Camerden,
T. J. Semmes,	J. H. Luewigsen,
J. S. Walton,	Wm. S. Pike,
R. Peale,	Wm. R. Schmidt,
S. Forcheimer,	A. Chiapella,
F. S. Sampson,	J. A. Dunlap.

MÉDECINS-EXAMINATEUR
D. C. Holliday, M. D. John W. Caldwell M. D.
Chs. Turpin, M. D.

8 mars

DIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL.

Compagnie d'Assurance "Hope"
DE LA NLLE-ORLÉANS.
Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874		$100,532,06
Sur les risques d'incendie	80,039 98	
Sur les risques maritimes	14,363 80	
Sur les risques de rivières	6,123 28	100,532 06
Pertes payées dans la même période savoir		
Sur les risques d'incendie	25,256 54	
Sur les risques maritimes	6,835 07	
Sur les risques de rivières	1,189 11	33,271 72
		67,260 40
Moins 15 pour cent remis aux assurés	7,215 01	
Taxes	7,920 77	
Réassurances	6,206 49	
Loyer	3,250 37	
Primes retournées	1,091 69	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	16,090 68	41,373 94
Réserves pour les risques non terminées au 30 avril 1874		$25,886 44
Actif de la Compagnie :		
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville	88,063 20	
Prêts sur gages	42,817 02	
Effets pour primes à courte échéance	17,781 60	
Actions de banque et autres actions biens fonciers	58,489 11	
Primes en voie de perception	17,551 51	
En banque	16,410 96	
	54,322 93	
Total de l'actif	$275,586 40	

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi ce 13 mai 1874.

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public
19 mai—1m No. 146, rue Gravier

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PR. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-poste à Plaquemines, paroisse Iberville.

J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.

ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.

A. DURIO, Arnaudville.

M. PETETIN, Grand-Côteau.

ADRIEN GONSOULIN, Paroisse Ste-Marie.

F. F. BERRAU, à la Paroisse Christian.

A. NEVEU, Vermillionville.

LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).

A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).

E. RICULFI, Houma (Terrebonne).

SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jean ville (Texas).

WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste Marie.

EDGAR DELERY, Saint-Louis